



CRITÈRES DE SÉLECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE GUADALAJARA 2022 - KATA ET KUMITE

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS

GUADALAJARA (ESPAGNE) - 24 AU 26 MARS 2023

La Direction Technique Nationale tient à optimiser la performance aux compétitions majeures dont fera partie à part entière les championnats d'Europe seniors 2023. C'est pour cette raison que la priorité sera fixée sur cet objectif.

Cependant, les Jeux Européens se dérouleront au mois de juin et cette compétition sera la seconde étape de la saison. La Direction Technique Nationale attachera davantage d'importance à la performance qu'au nombre de qualifiés. C'est pour cette raison que le résultat aux championnats d'Europe constitue la meilleure chance de qualification aux Jeux Européens.

← EQUIPES KUMITE

La composition des équipes résidera sur la capacité des sportifs à entrer pleinement dans un projet collectif. Les niveaux d'engagement et de combativité durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté de combattre en équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau de performance affiché lors des stages et compétitions ;
- Niveaux d'agressivité, de dépassement de soi et d'envie de dominer les autres ;
- Intelligence tactique ;
- Respect de l'Equipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres ;
- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des championnats d'Europe 2023 à Gaziantep.

Les athlètes doivent remplir les qualités indispensables à la compétition dite « équipe » :

- Capacité à s'adapter aux différents profils de combattants ;
- Communication avec le coach ;
- S'intégrer à la vie de groupe ;

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe.

Il est également important de préciser qu'un athlète refusant de combattre en équipe pourra se voir exclu de l'Equipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

◀ EQUIPES KATA

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Les niveaux technique et physique affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- L'envie et le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

En outre, les exigences suivantes seront appréciées :

- Respect du programme et des consignes ;
- Implication dans la vie de groupe ;
- Respect de l'Equipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'Equipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Equipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipes).

◀ INDIVIDUELS KUMITE ET KATA

COMPÉTITIONS PRISES EN COMPTE

- Championnats d'Europe seniors 2022 (Turquie)
- Coupes de France seniors kata et combats 2022 ;
- Paris Open 2023.

CRITÈRES DE SÉLECTIONS

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation. Celle-ci débutera au mois de septembre 2022 et les sélections finales seront annoncées en février 2023.

- **Un athlète médaillé** aux championnats d'Europe seniors 2022 prendra une option sur la sélection si toutefois il confirme son résultat à la coupe de France seniors.
- **Un athlète médaillé** aux championnats d'Europe seniors 2022 prendra une option sur la sélection, toutefois s'il ne confirme pas son résultat à la coupe de France, la sélection serait reportée sur le résultat au Paris Open 2023.
- En **l'absence de résultat au championnat d'Europe 2022**, les athlètes seront évalués suites à leurs parcours et résultats à la coupe de France 2022 et au Paris Open 2023.
- Si **un athlète est positionné dans les 3 premiers** de la standing des Jeux Européens au 1^{er} février, le staff national considèrera qu'il est potentiellement qualifiable aux Jeux Européens et par conséquent il sera sélectionné par la DTN aux championnats d'Europe 2023.